

PAR COURRIEL

Le 9 octobre 2015

AUX MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

Objet : Décision entourant l'élection du président national ou de la présidente nationale

Chères consœurs,
Chers confrères,

Après consultation avec les directeurs de campagne des deux candidats à la présidence qui se sont manifestés à ce jour, et compte tenu de la date tardive de l'annonce, des élections fédérales et du congé de l'Action de Grâce, j'ai décidé que :

Seules les personnes qui se portent candidates au poste de président national auront le droit de faire distribuer un document d'une page dans l'envoi national du vendredi 16 octobre 2015. Ce document sera l'un des deux documents écrits dont l'utilisation au congrès national sera autorisée.

La directrice générale de l'organisation et des services régionaux, Gwen Hewitt, doit recevoir ce document d'une page au bureau national avant le 16 octobre 2015 à midi.

De plus, elle doit recevoir ce document dans les deux langues officielles et en quantités suffisantes pour l'envoi, soit :

2 200 exemplaires en anglais
700 exemplaires en français

L'envoi sera effectué dans l'après-midi du 16 octobre.

Les exemplaires non distribués seront remis aux personnes candidates au congrès national.

Ces informations, tout comme les règlements relatifs aux élections à des postes nationaux, seront affichées sur le site Internet du SCFP.

Salutations solidaires,

La directrice généralé de la
Direction de l'organisation et des services régionaux,



GWEN HEWITT/pour

DAVE COLE
Directeur des élections

:as/sepb491